



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie Un nouveau président



Saint-Étienne-des-Grès - 15 décembre 2017. Lors de leur séance régulière, les membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) ont élu monsieur Michel Angers à la présidence de l'organisation.

Représentant la Ville de Shawinigan au conseil d'administration de la Régie depuis l'automne 2009, monsieur Angers remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui accordent et salue le travail accompli au cours des dernières années par son prédécesseur, monsieur René Goyette.

Le conseil d'administration de la Régie est composé de sept administrateurs délégués par les Villes de Shawinigan, de Trois-Rivières, par les MRC des Chenaux, de Maskinongé et de Mékinac. De par sa mission, la Régie assure la gestion efficace des matières résiduelles dans le respect de l'environnement et de la capacité de payer des citoyens.

Suite aux élections municipales de l'automne 2017, le nouveau conseil d'administration de la Régie est composé de :

Yves Lévesque, délégué de la Ville de Trois-Rivières
Michel Angers, délégué de la Ville de Shawinigan
Luc Dostaler, délégué de la MRC des Chenaux
Paul Labranche, délégué de la MRC de Mékinac
Réjean Carle, délégué de la MRC de Maskinongé
Robert Landry, délégué d'office de la MRC de Maskinongé
Guy Simon, délégué d'office de la MRC des Chenaux

-30-

Source : Sylvie Gamache, conseillère en communications
Tél. : 819 692-7786 / courriel : sgamache@rgmrm.com